



janvier

2016 n°20

Les vœux du Maire

Dans ce numéro :

Les vœux du Maire 1-2

Du nouveau dans le tri sélectif 3

L'Action sociale la fête de Noël 4

Le coin des associations 5-7

La mairie vous informe 8



Bonne Année
2016

L'année 2015 aura été pour tous les Français ponctuée de deux épreuves, qui les ont laissé meurtris dans leur chair et leurs valeurs.

Janvier est le mois des vœux, des attentes, de l'espoir d'une année à venir, d'un futur dans un monde meilleur. La nouvelle année se doit d'être une bouffée d'espoir; sans oublier le passé, le plus important demeure le futur.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel je présente très sincèrement à chacun d'entre vous, à vos proches, à ceux qui vous sont chers, nos souhaits les plus sincères de santé, sérénité, solidarité et réussite ; que cette nouvelle année vous apporte l'accomplissement de vos projets et pourquoi pas de vos rêves.

J'ai une pensée particulière pour nos concitoyens dans la souffrance, la peine, les difficultés de toutes sortes dans leur vie quotidienne, la solitude, en leur souhaitant sincèrement que 2016 leur permette de les surmonter, sans oublier celles et ceux qui nous ont quittés au terme d'une vie bien remplie.

À toutes les forces vives de la Commune, bénévoles associatifs, Présidents d'association, habitants, qui contribuent à la faire vivre et connaître, je souhaite une très belle année 2016 pleine de projets car vous contribuez chacun par vos actions diverses à lui donner une véritable dynamique.

Je tiens particulièrement à remercier pour leur présence et leur engagement chacun des conseillers municipaux qui œu-

vrent à mes côtés avec volonté, détermination et pragmatisme dans le cadre d'une collaboration amicale ou les échanges sont toujours intenses, constructifs, et fructueux, ainsi qu'à nos deux employés communaux Maryline et Pierre.

Nous avons la chance, je le crois, de vivre dans une Commune et au sein d'une Intercommunalité où la solidarité n'est pas un vain mot ; solidarité créatrice de lien social et de convivialité sans lesquelles il ne saurait y avoir de bien vivre ensemble. Une complémentarité entre tous les acteurs sociaux du territoire qu'ils soient institutionnels ou associatifs est indispensable.

Nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir en 2015 de nouveaux habitants, des retraités, des familles avec enfants,



certaines avec des projets d'activité agricole. Nous leur souhaitons la bienvenue ; l'ensemble des élus est bien évidemment à leur écoute. Nous espérons que notre cadre de vie exceptionnel, la quiétude de nos hameaux et vallons, répondront à leurs attentes.

Notre vision des projets futurs que ce soit à travers le PLUI ou des projets personnels ne pourra se faire au détriment de nos valeurs rurales et du respect de notre environnement auxquels les Ginaloises et Ginalois sont fortement attachés. La commune est riche d'un patrimoine qui a forgé son histoire, qu'il soit bâti, (soyons fiers d'avoir sur notre commune à Beaulieu une des Abbayes Cisterciennes des plus remarquables, des hameaux très caractéristiques qui, si nous y consacrons un peu de temps nous dévoileraient des pans de leur histoire, celle de notre commune) ou qu'il soit naturel, nous vivons au milieu d'une nature originelle mais fragile qu'il nous appartient de protéger.



Voici un aperçu de nos missions en 2016, entre autres projets :

- L'évolution et l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal, un dossier très important pour l'avenir du développement de chaque commune, que ce soit en terme d'urbanisme, de tourisme, du maintien de l'activité agricole. Comme cela vous a déjà été signifié chacun est invité à s'exprimer si il le souhaite; un registre est disponible à la Mairie afin de recueillir les observations ou les questions que vous êtes en droit de vous poser.
- La fin des travaux des deux appartements créés dans l'ancienne Mairie, qui de fait seront mis en location prochainement.
- Les protections des vitraux de l'Eglise de Boulbène.
- Le programme annuel de voirie.
- L'acquisition et l'installation de défibrillateurs .

Nos réalisations et les projets que nous avons pour la commune gardent comme objectif de défendre vos droits, l'épanouissement et le bien être de chacun. Notre prochain bulletin (fin avril début mai) fera état du budget 2016.

Je remercie les conseillers en charge de la commission communication qui au fil du temps nous proposent des bulletins de plus en plus attractifs. J'en veux pour preuve celui-ci dans lequel vous trouverez tous les événements, manifestations, etc. qui ont jalonnés 2015 et fait vivre Ginals ainsi que les informations pratiques pour nos vies quotidiennes.

Très sincèrement je vous adresse à tous mes vœux les plus chaleureux, bonne et heureuse année 2016.

Votre Maire.

Du nouveau dans le tri sélectif

La communauté de communes QRGA et le centre de tri de Montech ont été sélectionnés pour être pionniers dans l'extension des consignes de tri des emballages en plastique.

Résultats : le tri devient plus simple. Plus d'hésitation :

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT SANS EXCEPTION dès le 1^{er} janvier 2016.



ATTENTION « tous les emballages se trient » ne signifie pas « tout se trie » (par exemple un jouet cassé en plastique, un ballon crevé, une toile plastique... ne vont pas dans le bac jaune !) pensez **emballage** et non pas plastique...

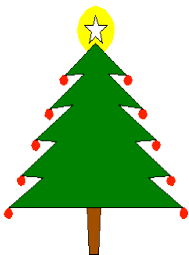


REMARQUES:

- dans les collectivités tests , entre 2012 et 2014 , il a été déposé dans les bacs jaunes +1,5 kg /hab d'objets indésirables car certaines personnes pensaient devoir tout mettre dans le bac de tri.
- Les erreurs de tri coûtent en moyenne 3 fois plus cher que les bons gestes de tri.

L'Action Sociale

la fête de Noël



Le dimanche 20 décembre , Élanora a su captiver les enfants en leur racontant l'histoire du 'Prince qui ne voulait pas devenir chevalier'. Elle a interprété ensuite un ensemble de chansons de Noël revisitées par elle, pour le plaisir de tous, Petits et Grands. Merci Élanora de nous avoir fait profiter de cette belle voix.

Chaque **3ème mercredi du mois**, à 14h, la salle communale est ouverte à tous pour diverses activités de loisirs... suivies d'un bon goûter en toute simplicité.



Pendant l'année 2016 nos infatigables tricoteuses ont produit plus de 300 ouvrages.

Et ça continue!
Bravo pour leur action solidaire!

Toutes les pelotes inusitées, retrouvées au fond des placards peuvent être déposées à la Mairie
MERCI

Le Coin des associations

Association échanges et loisirs à Ginals



▲ **Dimanche 8 novembre**

la salle communale de Ginals a accueilli exposants et public pour la Bourse aux jouets, objets de puériculture, vêtements et livres pour enfants... Visiteurs et vendeurs ont été satisfaits de cette journée. Une manifestation à renouveler!



▲ **Dimanche 29 novembre**

vif succès pour la chorale Double Croche venue interpréter des chants de Noël, des partitions de la Renaissance et des œuvres contemporaines, concert qui a fait revivre et vibrer l'église de Saint Igne.



▲ **Samedi 5 décembre**

des dames bien appliquées ont confectionné de jolies couronnes de Noël pour décorer leur maison.

▲ Mercredi 16 décembre

Bernard Castelnau , venu de Puylagarde , a fait une démonstration de son savoir-faire dans la réalisation de panier en osier, devant un public intéressé par tant de dextérité. Merci Monsieur Castelnau, en espérant vous revoir, les cartes à la main, les troisièmes mercredi du mois, dans la salle communale.



▲ Jeudi 31 décembre

une bonne soixantaine de personnes se sont réunies dans la salle communale pour fêter le passage à la nouvelle année. Au programme , un excellent repas préparé par les traiteurs Franck et Brigitte Bach, un service sans faille assuré par les membres organisateurs de l'AELG, et une ambiance de fête qui ont mené les participants jusqu'à 3 heures du matin!



L'association vous propose dans le cadre des rencontres du 3ème mercredi du mois , l'accès à une bibliothèque recensant actuellement une centaine d'ouvrages.



Les manifestations à venir dont les dates vont être rapidement déterminées sont les suivantes:

- Mars:** repas adhérents
- Avril:** projection vidéo avec Quercy vidéo
- Juin:** visite culturelle
- Juillet:** concert avec la chorale Double croche
- Août:** vide-greniers
- Novembre:** bourse aux jouets
- Décembre:** atelier couronne de Noël
repas Réveillon du 31

RAPPEL

Les activités proposées par l'AELG sont ouvertes à **tous**, membres et non membres.

renseignements

Téléphone: 05 63 24 14 35

Adresse: AELG, Mairie de Ginals , 82330

Association culturelle de l'Abbaye de Beaulieu

Exposition « Terres plurielles » 2015



Au nom de l'association, j'ai le plaisir de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2016.

Lors de notre prochaine assemblée générale du 6 février 2016 qui se tiendra à Beaulieu à 14h30, nous serions ravis de vous accueillir nombreux. Un certain nombre de membres du Conseil municipal nous ont rejoints, conscients du pôle d'intérêt que constitue l'abbaye pour notre commune et de la politique d'ancrage sur le territoire que l'association mène à propos de ce site prestigieux. D'avance, nous vous en remercions.

Aux activités propres à notre association viennent s'ajouter cette année des travaux plus exceptionnels, tels que :

- une formation à la comptabilité analytique qui nous permettra de présenter dès l'exercice 2015 des résultats comptables conformes aux exigences de la législation ;
- des prises de contact avec des écoles d'art, facultés et écoles d'architecture situées plus particulièrement sur Toulouse et Montauban, afin de mieux faire connaître nos activités à un public déjà sensibilisé à nos centres d'intérêt ;
- la réalisation d'un dossier pour l'embauche d'un emploi « service civique » en 2016.

Cependant, deux préoccupations essentielles persistent :

- Premièrement, la future politique de la nouvelle région en matière de culture. En effet, comme a pu le constater notre trésorier lors de sa visite à Montpellier le 14 octobre dernier, aucune politique claire n'est définie par cette nouvelle entité. Certes, nous sommes enregistrés à ce niveau en tant que pôle culturel, mais nous devons sécuriser notre situation. D'une part en nous inscrivant en tant que Centre d'art contemporain conventionné, d'autre part en anticipant sur les nouvelles dispositions. A cet effet, dès le 30 janvier 2016, nous réunirons sur le site une dizaine d'associations aux centres d'intérêts culturels multiples (architecture cistercienne, radio locale, cultures biologiques, musique, théâtre, préservation du patrimoine, etc.) dans le but d'élargir le public de chacune de ces associations et d'augmenter l'attractivité du site de l'abbaye.
- Deuxièmement, et plus préoccupant encore pour l'avenir, il y a l'attitude à notre rencontre de la part du Centre des Monuments Nationaux, propriétaire de l'abbaye. Son président, M. Bélaval, s'est engagé, lors d'une réunion en préfecture, et en présence d'un panel d'élus et de fonctionnaires chargés de la culture, à mettre en place un comité de pilotage pour définir le cadre précis de l'avenir de l'association dans les locaux de l'abbaye. Ce comité de pilotage devrait finaliser ses propositions d'ici un an. À ce jour, aucun des engagements du CMN ne s'est concrétisé. Les élus sont mobilisés, y compris notre Maire. Nous restons à la fois dans l'attente et dans la critique indignée de cette attitude qui vient mettre en danger un pôle d'intérêt économique de développement de notre territoire, un pôle éventuellement porteur d'emplois.

Beaucoup reste à faire et à renouveler pour pérenniser et développer notre action, dont nous souhaitons qu'elle devienne également la vôtre.

Le président
Daniel Cadilhac

courriel : <asso@art-beaulieu-rouergue.com>
site : <<http://art-beaulieu-rouergue.com/>>

La Mairie vous informe

Le PLUI: Ce qu'il faut savoir

Propriétaires de granges ou autres bâtiments susceptibles d'être réhabilités en constructions habitables, ceci vous concerne:

- le PLUI va fixer des normes pour 10 ans.
- Si vous envisagez de transformer un ancien bâtiment à vocation agricole en local d'habitation pendant la durée du PLUI, il serait souhaitable de prendre contact avec la Mairie rapidement.
- Le classement de votre bâtiment dans le PLUI **ne vous engage nullement**
- **ni par rapport aux travaux que vous restez libre de faire ou de ne pas faire,**
- **ni au regard des impôts.**

ATTENTION : - si votre bâtiment n'est pas classé dans le PLUI, vous ne pourrez pas le réhabiliter pendant toute la durée du PLUI.

-la modification d'un bâtiment en construction habitable est soumise à certaines contraintes dont une bonne qualité architecturale et la proximité des réseaux (eau, électricité, voirie).



Etat civil

Décès:

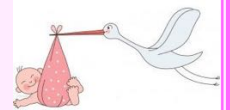
CAUSSE Eliane, le 13 Juillet 2015, Pervinquière
MOUILHAC Alain, le 12 Août 2015, Maison de Retraite de CAYLUS

Mariage:

Mr MALHERBE Gérard et Mme CARUANA Catherine, le 29 Janvier 2015, domiciliés à Bellefond, Bois du Cuzoul

Naissances:

PORET Tyméo, né le 24 Mars 2015, La Millerie
PASCO Neus, né le 22 Août 2015, La Salesses



La Mairie voudrait équiper la commune de défibrillateurs et cherche encore quelques volontaires enclins à suivre une **formation aux premiers secours**. Ces personnes sont priées de bien vouloir s'inscrire rapidement à la Mairie.

A vous de
SAUVER

**Renseignements
et inscriptions:**

05 63 65 44 77



MAIRIE:

Ouverture: Mardi et Jeudi matin 9h à 12h

Adresse: Lardailié

82330 GINALS

Tél: 05 63 65 44 77

E-mail: mairie.ginals.82@orange.fr

ginals.bulletin@hotmail.fr

(vous pouvez nous envoyer des articles, des idées, des remarques ... afin d'améliorer le bulletin.)

Si vous voulez recevoir le bulletin municipal par internet, faites-vous connaître. MERCI